

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du

10 juin 2021

Présidence

M. Gérald Lagrive

Objet

Préavis n° 2021/15 – Déplacement d'un collecteur intercommunal

dans le futur parc de la Mèbre à Crissier - Crédit de construction

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

vu le préavis municipal n° 2021/15,

ouï le rapport des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1) d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de déplacement d'un collecteur Mèbre sur le territoire de la commune de Crissier sur le site du Parc de la Mèbre :
- 2) d'accorder à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 150'000.- TTC (cent-cinquante mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 ci-dessus. Ce montant est hors déduction des subventions ;
- 3) d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de Fr. 25'000.- HT (vingt-cinq mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 ci-dessus.

Cette dépense de Fr. 25'000.- HT sera couverte par la trésorerie ordinaire et n'engendrera pas de nouvelles charges annuelles d'exploitation, hormis le coût du capital. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5620 « Communes et associations de communes », plus précisément dans le compte n° 460.5620.070 « Mèbre-Sorge - Déplacement d'un collecteur projet parc de la Mèbre à Crissier ».

Elle sera amortie en 5 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. Les amortissements seront compensés chaque année par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale dans sa séance du 16 mars 2021.

Ainsi délibéré en séance du 10 juin 2021

Le Président

Gérald Lagrive

La Secrétaire

Chantal Junod Napoletano